
DESCRIPTION

DE TROIS NOUVELLES ESPÈCES DE COLÉOPTÈRES DE
L'OCÉANIE.

Par M. LÉON FAIRMAIRE.

(Séance du 18 Janvier 1843)

Chlœnius ophonoides, L. Fairmaire.

Pl. I, n^o. II, fig. 1.

Capite thoraceque viridi-cœnis; thorace punctatissimo; elytris viridibus, cum disco obscure metallico fulvis, striato-punctatis, interstitiis punctatis; antennis. palpis pedibusque pallidè testaceis.

Long. 14 mill. Larg. 5 mill.

Cet insecte a la tête d'un vert métallique assez brillant, marquée de quelques points enfoncés, peu serrés, avec des rides légères à la base des antennes : la lèvre supérieure et les palpes sont d'un jaune pâle, le reste de la bouche est plus foncé ; les antennes sont plus foncées que les palpes et un peu plus longues que le corselet : les yeux sont saillants, jaune pâle. Le corselet est moins brillant que la tête à cause de sa forte ponctuation ; il a une légère

teinte fauve aux bords latéraux et postérieurs : il se rétrécit un peu en avant et il est couvert de points enfoncés, plus serrés vers la ligne médiane et dans les impressions des angles postérieurs, qui se joignent au moyen d'une autre impression transversale aussi très-ponctuée. L'écusson est triangulaire. Les élytres, un peu plus larges que le corselet sont assez allongées, à peu près parallèles, et légèrement sinuées à leur extrémité : elles sont à peine pubescentes ; les stries sont ponctuées, médiocrement enfoncées et assez égales ; les intervalles sont presque planes, finement pointillés ; elles sont d'un vert bleuâtre, mais le disque est d'un fauve obscurément métallique : cette couleur ne forme pas une tache, elle se perd avec la teinte générale des élytres. Le dessous du corps est brun, noirâtre par endroits, particulièrement à l'extrémité de l'abdomen. Les pattes sont d'un jaune pâle.

Cet insecte est remarquable par la forme de son corps et sa coloration, qui pourraient faire croire au premier abord qu'il n'est pas arrivé à son état parfait. Il doit être voisin du *Chl. australis*, Dejean; ce qui forme maintenant avec le *Chl. Greyianus*, Ad. White; trois espèces de *Chlœnius* appartenant à la Nouvelle-Hollande.

Je dois cet insecte et les deux suivants à la générosité de M. Fred. Lefebvre, capitaine de corvette.

Anchomenus Novæ-Zelandiæ, L. Fairmaire.

Pl. 1, n^o. 11, fig. 2 à 6.

Apterus ; niger ; thorace cordato, sulcato, margine subreflexa ; elytris ovatis, depressis, striatis ; antennis, palpis tarsisque rufo piceis.

Long. 12 mill. Larg. 5 mill.

Cet insecte est noir luisant, la tête est assez grosse, point

rétrécie postérieurement : il y a deux impressions peu marquées entre les antennes : les antennes, les palpes et l'extrémité des mandibules sont d'un brun fauve ; le corselet est assez grand, presque cordiforme, légèrement arrondi : ses bords sont relevés et la ligne médiane est bien marquée. Les élytres sont ovales, assez planes, sinuées vers l'extrémité ; le bord antérieur est un peu relevé, et l'espace entre celui-ci et la première strie est fortement ponctuée ; les intervalles sont planes : il y a un point enfoncé à l'extrémité des élytres entre la deuxième et la troisième strie. Il n'y a point d'ailes. Les tarses sont d'un fauve obscur, le quatrième article est fortement bilobé.

Il vient de la Nouvelle Zélande.

Cet insecte me semble devoir être séparé des *Anchomenus*, et former un nouveau genre que je nommerai *Ctenognathus* (κτεεις, peigne, γναθος, mâchoire.) Ses caractères sont : mâchoires pectinées ; palpes filiformes, le dernier article ovoïde, aigu ; corps déprimé ; point d'ailes.

Genre BRACHYCAULUS, L. Fairmaire.

(Βραχυκαυλος, taille ramassée.)

Ce genre a pour caractères : Tête verticale enfoncée dans le corselet ; yeux faiblement échancrés ; antennes en scie dans la dernière partie de leur longueur, filiformes à la base, se repliant sous le corselet et ne le dépassant pas en longueur ; corps court et épais.

Ce genre rappelle beaucoup par son faciès, le genre *Chlamys* : comme dans celui-ci le corps est épais, irrégulier ; mais il s'en distingue facilement par les antennes et les élytres dont le bord externe est à peine sinué. Il doit faire partie de ce groupe d'insectes australiens qui séparent les *Cyaniris* des

Pachybrachis. Je crois qu'il faut le placer avant le genre *Cadmus*, Chevrolat; dont les antennes sont légèrement serriformes et presque aussi longues que le corps.

Brachycaulus ferrugineus, L. Fairmaire.

Pl. I, n^o. II, fig. 7 à 9.

Pubescens, ferrugineus; corpore crasso: antennis denticulatis, brevibus, usque ad extremitatem incrassantibus; thorace inflato, cum tribus nigris maculis, quarum media maxima; elytris ad scutellum cum duobus tuberculis et fascie transversali, obscuris.

Long 7 mill. Larg. $4 \frac{1}{2}$ mill

Cet insecte est ferrugineux en dessus, recouvert dans les parties les plus claires d'un duvet court, soyeux, paraissant doré à la loupe; les antennes sont de la même couleur: les quatre premiers articles sont filiformes, le reste est en scie bien prononcée: la tête est brunâtre avec une impression longitudinale: le corselet est dilaté dans sa partie supérieure et médiane; ce renflement est coupé droit antérieurement et un peu déprimé au milieu où se trouve une tache enfoncée, pentagonale, d'un noir velouté; la couleur du corselet est d'un brun assez foncé; le tour de la tache médiane est très-clair, ainsi que celui des deux points noirs latéraux: sur les élytres, de chaque côté de l'écusson, s'élève un tubercule obtus, de couleur brune: cette couleur suit la suture, où elle s'élargit, vers les deux tiers de la longueur en une fascie nébuleuse, un peu interrompue: les épaules sont prononcées, brunes, et, de même que les deux tubercules, couvertes de fines granulations, et moins pubescentes que le reste des élytres: celles-ci sont grossièrement réticulées,

très-ponctuées, surtout dans l'intervalle des réticulations. Les pattes sont d'un ferrugineux foncé, aplaties; les tarsi sont assez larges; les pattes antérieures sont les plus fortes. Le dessous du corps est d'un jaune pâle, plus foncé sur les côtés du thorax.

Il vient de la Nouvelle Hollande.

Explication des figures de la planche I, N^o. 11.

Fig. 1. *Chlœnius ophonoïdes*, L. Fairmaire. grossi de moitié : et à côté mesure de sa grandeur naturelle.

Fig 2 à 6. *Anchomenus Novæ-Zelandiæ*, L. Fairm.

2. Insecte grossi de moitié : et à côté mesure de sa grandeur naturelle.

3. Tibia antérieur très-grossi.

4. Patte antérieure.

5. Patte postérieure.

6. Bouche.

Fig. 7 à 9. *Brachycaulus ferrugineus*, L. Fairm.

7. Insecte grossi de moitié : et à côté mesure de sa grandeur naturelle.

8. Patte antérieure très-grossie.

9. Antenne.